

CHARTRE DE PREVENTION COVID-19 IMAGORA FORMATION - Septembre 2020

La présente Charte résume les mesures phares auxquelles doivent se conformer tous les participants aux formations et formateurs d'Imagora Formation dans le cadre de la prévention de la COVID-19. En vous rendant en formation, vous vous engagez à respecter les règles décrites ici, pour votre protection et celle des autres. Cette charte s'annexe au règlement intérieur.

RESPECTER LES GESTES BARRIERES

- Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA) plusieurs fois par jour et idéalement avant et après tout contact avec un objet ou une surface partagée ; ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique
- Se laver les mains à chaque entrée et sortie de la salle de formation
- Eviter de se toucher le visage en particulier le nez, la bouche et les yeux
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable
- Eviter tout contact physique ; ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer
- **Porter un masque en entrant dans le bâtiment et le conserver pour circuler dans les couloirs, les ascenseurs et dans la salle de formation.**

RESPECTER LES REGLES DE DISTANCIATION

- Maintenir une distance de sécurité d'au moins deux mètres tout en portant un masque dans les espaces communs
- Respecter le marquage au sol, les capacités maximales pour les ascenseurs et les salles de formation
- Ne pas déplacer le mobilier sans accord préalable
- Avoir son propre matériel (stylos...)
- Respecter les sens uniques mis en place (notamment dans les escaliers, couloirs...) ; rester particulièrement vigilants dans les circulations à double sens et ne pas s'y arrêter pour parler avec d'autres personnes.

RESPECTER LES REGLES DE BRASSAGE DES APPRENANTS

- Privilégier, lorsque cela est possible le suivi de la formation en distanciel

CONTRIBUER A MAINTENIR L'HYGIENE ET LA PROPRETE DES LOCAUX ET MATERIELS

- Aérer régulièrement (min. 3 fois par jour) pendant au moins 15 minutes
- Laisser la porte ouverte de la salle de formation si celle-ci n'est pas une porte coupe-feu et qu'il n'y a pas d'aller et venue dans le couloir
- Désinfecter régulièrement et à chaque utilisation le mobilier et matériel (particulièrement bureau, accoudoirs de chaise, téléphone, clavier et souris) des salles de formation

RESTER VIGILANT QUANT A LA SURVENUE DE SYMPTÔMES DE LA COVID-19

- Auto-surveiller l'apparition de symptômes ; en cas de survenue de ces derniers, s'abstenir de venir en formation, informer votre Direction et Imagora Formation et contacter un médecin (si symptômes graves : appeler le 15)
- En cas d'apparition de symptômes une fois sur place : informer immédiatement le formateur qui se rapprochera du secrétariat d'Imagora Formation, s'isoler immédiatement dans l'endroit fermé le plus proche. Le référent COVID d'Imagora Formation prendra contact par téléphone et/ou visio avec la personne présentant des symptômes.

Imagora Formation

t : 06.85.33.92.05 ✉ : secretariat@imagoraformation.fr

12 rue Jean Jaurès CS 10032 92813 PUTEAUX Cedex

SIRET : 80905112100014 - Code APE 8559A

Association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de l'Essonne sous le numéro W913006242

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le numéro 11 91 07618 91 auprès du préfet de région d'Île-de-France